



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Planning Familial de l'Isère, la plateforme droits des femmes 38, Noustoutes38, la plateforme d'expertise IVG de la Région Auvergne Rhône Alpes (PLEIRAA), l'Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception (ANCIC) ainsi que le Village de Santé d'Echirolles s'associent pour une :

**Projection-débat spéciale et inédite mardi 2 avril 2019 à 20h15
au cinéma Le Club à Grenoble:**

Quand je veux, Si je veux !

Un film de Susana Arbizu, Henri Belin, Nicolas Drouet et Mickaël Foucault
En présence du co-réalisateur Henri Belin

En France, une femme sur trois avorte au cours de sa vie. Une dizaine d'entre elles témoignent face caméra dans des jardins publics. Elles n'ont aucun point commun sinon d'avoir vécu l'expérience de l'avortement après le vote de la loi autorisant l'IVG, en France, en 1975, et d'assumer leur choix. Aujourd'hui, chacune à sa façon, elles racontent avec leurs mots et leurs différences cette expérience commune. Ces récits singuliers dessinent les contours d'une réalité intime incarnant ce que disposer de son corps veut dire, ici et maintenant. Dans la lignée de celles qui se sont battues pour l'obtention du droit d'avorter, Lola, Magali, Sigrid...posent des mots pour elles et pour les autres. Une parole indispensable pour continuer à défendre ce droit sans cesse menacé.

Menacé ? OUI, pas plus tard que le 12 mars dernier.

- ▶ Nos collectifs féministes et professionnel.le.s de santé s'insurgent devant les menaces de grève IVG portées par Jean Marty, l'ancien président, et membre actuel du conseil d'administration du Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France (SYNGOF).
- ▶ Nous sommes persuadé.e.s que ces propos inadmissibles ne représentent aucunement l'ensemble des gynécologues-obstétricien.nes de France.

Ce n'est néanmoins pas la première fois, que le SYNGOF s'illustre par ses propos misogynes, sexistes et constituant de graves **incitations d'entrave à l'IVG.**

Rappel

2019

Le 12 mars Jean Marty, un ancien président du syndicat, et encore membre du conseil d'administration envoie un mail aux 1600 adhérents du SYNGOF qui les somme de se préparer à arrêter la pratique des IVG si la Ministre de la santé refuse de les recevoir. [Source](#)

2018

Le 11 septembre le président du SYNGOF, Bertrand de Rochambeau, s'exprime contre le droit à l'avortement, parce que son "métier n'est pas de retirer des vies" dans l'émission « Quotidien » sur TMC. [Source](#)

2016

Le 15 juin Elisabeth Paganelli, secrétaire générale du SYNGOF – en parlant du décret rendant possible pour les sages-femmes d'octroyer un arrêt de travail suite à une IVG – nous rappelle qu'il serait préférable d'avorter les jours fériés car « **si** on considère que la femme est l'égale de l'homme au sein du travail et qu'elle puisse enfin être payée comme l'homme et avec égalité, il faut que les professionnels de santé évitent les arrêts de travail **injustifiés** à leurs patientes » [Source](#)

2014

Le 18 avril Jean Marty, encore lui, s'est également illustré lors de sa présidence en 2014 pour défendre le « point du mari », cette pratique qui consiste à recoudre le périnée (sutures trop serrée et suivies de grosses douleurs) suite à une épisiotomie sans d'ailleurs toujours demander le consentement des patientes. [Source](#)

Nous saluons toutes les associations et collectifs féministes qui ont immédiatement réagi à ces attaques, nous félicitons particulièrement 2 initiatives :

- ▶ Celles de militant.e.s qui ont envahi lundi le siège de l'Ordre des médecins à Paris pour réclamer des sanctions disciplinaires contre les responsables du syndicat hostile aux droits des femmes.
- ▶ Anaïs Leleux, une militante féministe du Groupe F, qui après avoir créé un formulaire permettant l'envoi de plus de 12 000 mails à l'Ordre des médecins vient de déposer plainte, en son nom, auprès du procureur de Paris, jeudi 21 mars, contre le SYNGOF. Cette plainte, porte sur des faits d'incitation à l'entrave à l'IVG" et "d'atteinte au droit des patientes de choisir librement leur médecin".

Nous profiterons de cette séance et de ce communiqué pour rappeler que :

- * **L'avortement est un choix personnel – c'est quand je veux, si je veux !**
- * **L'accès à l'avortement est un droit**

Et pour exiger que :

- * Des sanctions soient prises à l'encontre du SYNGOF
- * Les délais légaux pour avorter soient harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe
- * Des moyens financiers soient donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur l'ensemble des territoires
- * Des campagnes d'information gouvernementales tous publics, nécessaires pour pouvoir en parler librement, sans tabou ni jugement soient créées et diffusées
- * L'éducation à la vie sexuelle soit prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés
- * La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement fasse partie intégrante de la formation initiale et continue des professionnel/les de santé afin de garantir une offre de soin liée à l'IVG accessible à tou.te.s sur tous les territoires.

Au Planning Familial nous accompagnons toutes les femmes dans leur choix, dans leurs parcours, sans jugement. N'hésitez pas à venir nous en parler.
0 800 08 11 11 – <http://isere.planning-familial.org/>



CONTACT PRESSE : M. Wendenbaum
et P. Coiffard, Chargées de com'
au Planning Familial de l'Isère
04 76 87 89 24,
secretariat@leplanningfamilial38.org
p.coiffard@leplanningfamilial38.org
www.38.planning-familial.org
PLEIRAA : contact@pleiraa.org
ANCIC : info@ancic.asso.fr